

République Française  
Département : LOZERE  
Arrondissement : Florac  
**PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE**

Séance du mardi 21 mai 2024

Délibération N° DE\_2024\_037\_TER

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
18	12	13
Date de la convocation : 17/05/2024		
Pour	Contre	Abstention
13	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt et un mai deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Foyer Logement), sous la présidence de Stéphan MAURIN.

Présents : Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Thibaud MALGOUYRES, Stéphan MAURIN, Daniel MOLINES, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés : Lucie BONICEL représentée par Christelle FOLCHER

Absents et Excusés : Clara ARBOUSSET, Sophie BOISSIER, Julie DELES, Olivier MALACHANNE, Mathieu PUCHERAL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Fabienne PUCHERAL MOLINES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Subvention pour la fondation du patrimoine**

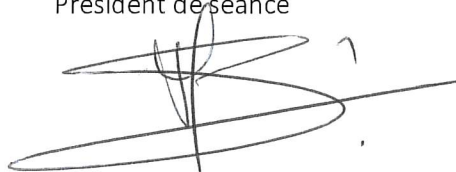
Lecture est faite par monsieur le Maire de la demande de subvention déposée par la Fondation du Patrimoine ainsi que de la lettre du Préfet invitant à financer l'action de l'association via une subvention qui représenterait un pourcentage de la dotation Biodiversité et aménités rurales.

le Conseil municipal, conscient de l'intérêt que présente la Fondation du patrimoine pour le territoire,

DECIDE d'attribuer à l'association une subvention représentant 5% du montant de la dotation biodiversité et aménités rurales qui lui sera attribuée au titre de l'année 2024.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Stéphan MAURIN  
Président de séance



Fabienne PUCHERAL MOLINES  
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 03/07/2024  
Date de réception de l'AR: 03/07/2024

048-200057594-DE\_2024\_037\_TER-DE  
A G E D I



DE\_2024\_037\_TER